

# Les crèches en crise, désorganisées par la pénurie de personnel

A Bruxelles, des établissements doivent fermer plus tôt ou plusieurs jours par manque de bras. En Wallonie, ce sont les accueillantes à domicile qui jettent le gant. 5.200 places d'accueil doivent être créées côté francophone d'ici 2026 mais où trouver des puéricultrices ?

SANDRA DURIEUX

Huit postes ouverts et pas le moindre candidat en vue. A Anderlecht, une crèche communale néerlandophone n'a pas eu d'autre choix que de réduire ses heures d'ouverture d'une heure en soirée, fermant à 17h plutôt qu'à 18h, pour faire face à un grave manque de personnel. Une situation qui a pris au dépourvu bon nombre de parents, notamment francophones, obligés de réadapter leur organisation familiale en dernière minute et pour plusieurs semaines à venir. « Trois des quatre crèches communales néerlandophones doivent réduire les horaires », confirme l'échevine Elke Roex, inquiète. « Bientôt sept places d'accueil vont se libérer... pour déjà septante candidats et des délais qui dépassent les sept mois d'attente. Comment va-t-on faire ? »

A Schaerbeek, ce père de famille a vécu, entre novembre et février dernier, ce stress incessant de l'incertitude face à la désorganisation complète d'une crèche néerlandophone. « Nous recevions un mail le vendredi soir qui nous disait quel jour et jusqu'à quelle heure notre enfant pouvait être accueilli la semaine suivante en fonction du personnel présent », témoigne-t-il. « Chaque semaine, nous devons adapter notre organisation professionnelle et familiale à cette situation en faisant du télétravail ou en prenant congé quand c'était trop compliqué. Cette incertitude permanente était usante mentalement, à tel point qu'on a lancé des démarches pour changer de crèche. Mais partout où l'on s'adressait, on nous alertait sur le fait qu'on pouvait très bien à nouveau vivre cette situation car la pénurie de personnel est commune à tous les milieux d'accueil, aussi bien néerlandophones que francophones. »

## La fonction en pénurie « critique » à Bruxelles

Stéphane Aujean, attaché principal à la cellule « enfance » à la Cocof, confirme que ce problème de pénurie de personnel, s'il est plus prégnant côté néerlandophone, commence aussi à désorganiser les crèches francophones. « Le métier de puériculteur/trice est d'ailleurs considéré comme en pénurie par Actiris », relève-t-il. « Une rémunération peu élevée et des conditions de travail pénibles rendent la fonction peu attractive pour les candidats potentiels. » Plus de 1.200 offres d'emploi de puériculteur/trice ont été lancées à Bruxelles entre octobre 2021 et 2022 et bon nombre d'entre elles n'ont pas trouvé preneurs, comme le confirme Actiris, qui considère cette fonction comme « critique ». Comparativement, en Wallonie, sur un territoire plus vaste, le Forem a enregistré, en 2022, 850 offres d'emploi dans l'ensemble du secteur de la petite enfance, tous métiers confondus (un chiffre non exhaustif, le Forem ne rassemble pas forcément toutes les offres d'emploi disponibles, NDLR).



Le problème de pénurie de personnel, s'il est plus prégnant côté néerlandophone, commence aussi à désorganiser les crèches francophones.

© BELGA IMAGE

Mais pour Cécile Van Housté, directrice de la File (Fédération des initiatives locales pour l'enfance), il ne faut pas s'y tromper : si cette crise de l'accueil de la petite enfance, engendrée par la pénurie de personnel, touche aujourd'hui la Flandre et les crèches néerlandophones, elle se propage comme une trainée de poudre côté francophone. « On fait face à de graves difficultés de recrutement, en particulier de puériculteurs/trices », explique-t-elle. « C'est le cas à Bruxelles, mais aussi en Wallonie même si le Forem ne classe pas cette profession en pénurie car les critères de calculs sont différents. En réalité, dans les infrastructures, on est dans un cercle vicieux : des départs ou des absents ne peuvent pas être remplacés, ce qui alourdit la charge de ceux qui restent jusqu'à ce qu'ils finissent par partir également. Or, ce sont les conditions de travail difficiles couplées à une rémunération basse qui rendent ce métier de moins en moins attractif. »

## Les oubliés des accords du non-marchand

Pour Yves Hellendorff, secrétaire national de la CNE non-marchand, les puériculteurs/trices sont les grands oubliés des derniers accords du non-marchand. « On n'est pas parvenus à ajuster le barème de cette fonction sur celui d'éducateur A2 alors que cela aurait permis de revaloriser la profession », dit-il. « L'amélioration des conditions de travail passait également par un ajustement des nouvelles normes d'encadrement. Aujourd'hui, côté francophone, elles sont d'une puéricultrice

pour sept enfants – contre une pour neuf en Flandre où la crise fait rage – et nous plaitions pour le passage à une puériculture “et demie” pour sept enfants, ce qui colle mieux à la réalité. En effet, les crèches sont ouvertes entre dix et douze heures par jour, une puéricultrice ne peut pas assumer toute une journée seule, elle doit obligatoirement se faire seconder. Le financement de ce demi-temps-plein supplémentaire est essentiel pour diminuer la charge de travail. »

## 400 places d'accueillantes à domicile perdues

Faute de financement – la dette de la Fédération Wallonie-Bruxelles est colossale, rappelons-le –, cet ajustement de la norme a été renvoyé à la prochaine législature. Or, il y a urgence. En Wallonie, si l'accueil des enfants de 0 à 3 ans tient encore le coup, c'est en raison de sa diversité. Le réseau des accueillantes à domicile y est très fort développé. Réformé et professionnalisé depuis 2019, le secteur voit également une diminution de ses prestataires, essentiellement des femmes, et ce alors qu'elles ont désormais la possibilité de se salarier, améliorant ainsi leur statut et leurs droits. Ainsi, en 2016, le rapport annuel de l'ONE comptabilisait 2.543 accueillantes conventionnées. Selon les dernières données recueillies en juin 2023, elles n'étaient plus que 2.134 accueillantes, soit bien en dessous du moratoire fixé à 2.444 personnes. Le passage sous statut salarié est moins en cause que l'obligation de suivre une formation pour accéder à la profession. « La réforme Milac souhaite profes-

sionnaliser le secteur et la pénurie ne doit pas être une excuse pour brader la qualité », estime toutefois Cécile Van Housté. Pour Yves Hellendorff : « L'accueil à domicile dépend aussi très fort de la situation familiale. Un divorce et l'activité s'arrête. Désormais formées, les accueillantes privilégient un emploi en crèche où elles ne sont plus seules et n'ont pas la contrainte d'aménager leur maison. Quand elles ne changent pas de métier, bien sûr. »

Pour tous les acteurs du secteur, il y a urgence à agir. « Aujourd'hui, quatre parents sur dix ne trouvent pas de place en crèche quand ils en ont besoin », affirme Damien Hachez de la Ligue des familles. « Il faut un plan d'action pour améliorer les conditions de travail et l'attractivité du métier. La formation doit être reconnue. Or, un bachelier en petite enfance ne rapporte pas plus qu'un diplôme de fin de secondaire dans le secteur. » Tous redoutent que la création annoncée de 5.200 places d'accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles d'ici 2026 ne soit un écran de fumée : où ira-t-on chercher les puériculteurs/trices alors qu'aujourd'hui, la profession perd des postes dans les crèches, à domicile, et même dans les milieux d'accueil indépendants qui ont récemment tiré la sonnette d'alarme ?

Nous recevions un mail le vendredi soir qui nous disait quel jour et jusqu'à quelle heure notre enfant pouvait être accueilli la semaine suivante en fonction du personnel présent

Père de famille

”

20015860

## Avis pour les abonnés Le Soir

Chers abonnés,

Dès à présent, si vous disposez d'un abonnement par virement bancaire, toutes nos propositions de renouvellement ne se font plus **par courrier papier mais par e-mail** (sauf si vous ne disposez pas de compte Le Soir).

Nous vous invitons à consulter votre boîte de réception **lorsque l'échéance de votre abonnement approche**.



Si votre adresse e-mail n'est plus à jour veuillez scanner ce QR Code ou allez sur [mon-compte.lesoir.be](https://mon-compte.lesoir.be)

LE SOIR

Repensons notre quotidien